







16 bis boulevard Jean Jaurès 92110 CLICHY mcorreia@lavillagroupe.com janandjui@lavillagroupe.com

www.infociments.fr

Communiqué de presse

Sécurité et Prévention des risques professionnels, le SFIC récompense deux cimenteries pour leurs engagements

La cimenterie Lafarge de Val d'Azergue a reçu le premier prix du Trophée Sécurité 2021 décerné par le Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC). Ce trophée récompense la cimenterie la plus exemplaire en termes de prévention des risques professionnels et de sécurité. Le Prix Spécial Bonnes Pratiques a été attribué à la cimenterie Calcia de Villiers au Bouin.

Trophées sécurité : la cimenterie Lafarge de Val d'Azergue, zéro accident avec arrêt de travail en 2021

Chaque année le SFIC attribue le Trophée Sécurité à la cimenterie n'ayant eu, dans l'année considérée, aucun accident avec arrêt de travail et affichant le plus bas TF2 moyen sur les trois dernières années (taux de fréquence des accidents du travail avec ou sans arrêt). Selon les données remontées aux Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT), c'est la cimenterie Lafarge de Val d'Azergue qui affiche les meilleurs résultats. Ce résultat montre l'engagement et l'investissement de la cimenterie en faveur de la sécurité de son site et de ses employés. Ce trophée vient récompenser les efforts constants des équipes de la cimenterie qui s'investissent chaque jour pour une meilleure prévention des risques professionnels.

Prix Spécial Bonnes Pratiques du SFIC : une innovation pour améliorer les conditions de travail

Le Prix Spécial Bonnes Pratiques, créé en 2019, récompense l'engagement des cimentiers dans l'amélioration au quotidien et à tous les niveaux, par des initiatives innovantes et performantes, de la prévention des risques professionnels pour limiter au maximum le nombre d'accidents du travail.

Afin d'améliorer les conditions de travail et prévenir les TMS et/ou un potentiel accident, la cimenterie CALCIA de Villiers au Bouin a fabriqué, en collaboration avec un soustraitant, un chariot motorisé électrique pour faciliter le transport des fûts de graisse, une activité physiquement contraignante potentiellement génératrice de douleurs musculosquelettiques voire d'accidents.

Cet équipement vient donc sensiblement améliorer les conditions de travail et la santésécurité des travailleurs. Le chariot est aujourd'hui disponible sur le marché, preuve qu'il est un outil répondant aux besoins des acteurs de l'industrie.

Ces récompenses viennent réaffirmer l'engagement du Syndicat Français de l'Industrie Cimentière et de ses adhérents en faveur de la sécurité au travail et de la prévention des risques professionnels. Elles ont pour objectif de mettre en lumière les initiatives fortes du secteur.

À propos du SFIC :

Le SFIC est l'organisation professionnelle regroupant la quasi-totalité des fabricants de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein du SFIC emploient près de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de près de 2 milliards d'euros.